

Comité de pilotage

Date : 12/09/2019



Participant.e.s :

Elus : Fernand Karagiannis - Christine Seux- Philippe Saulnier - Josselyne Bougard- Annie Morin - - Vincent Beillard - Patrick Thévenet – André Oddon – Sabine Girard – Agnès Hatton

Excusés : Michel Gautheron, Isabelle RAFFNER, David Gourdant, Joachim Hirschler

Public : Monik Gautheron – Corinne Goy -

Locaux Jeunesse : un courrier a été envoyé à l'Interco sur l'ensemble des points concernant la jeunesse (cantine, périscolaire, accueil jeunes...). Les parents ont interpellé les élus de Saillans et il a été convenu de créer un groupe de travail.

Que se soient les élus de l'Interco ou les agents, il semble que tout le monde est sensibilisé sur les besoins du territoire. Gilles Magnon demande qu'on se cale avec l'Interco pour définir une date de réunion.

➤ Agnès rappelle l'interco pour caler une date.

La poste :

Nous avons vu le nouveau directeur de secteur qui a rencontré des élus pour les informer de sa décision et de la mise en place d'un facteur guichetier. La poste ne sera ouverte que 3h environ par jour. Soit une réduction de moitié dès le printemps 2020

C'est une décision qui ne peut rester sans réponse. Le GAP sera réactivé afin de faire des propositions d'actions. Il semble aussi important de contacter les syndicats de postiers pour voir quelles actions peuvent être menées avec eux. .

L'idée que la MSAP puisse accueillir des services de la poste est aussi à creuser. Le problème actuel reste l'espace nécessaire pour la mise en place d'un tel service.

➤ Annie et Fernand contactent les syndicats.

➤ Relance du GAP Poste

Proposition de câblage et mise en place de la fibre : tous les services ont des difficultés de connexion internet tant dans la mairie que concernant l'école. Il y a aussi des problèmes de sécurité concernant le serveur.

Les 2 devis sont présentés : (voir en annexe). entreprise *CSysteme* pour changement de câblage et entreprise *Fingerprint* pour l'abonnement Fibre Il est décidé de les confirmer.

Un membre du public interpelle les élus sur une installation non filaire qui pourrait évoluer plus facilement dans le temps en termes de technologie.

- Il est décidé aussi de se renseigner avant acceptation définitive des devis. Fernand contacte Inforoute (voir en annexe réponse du 13 septembre)

Logiciel Ebène : c'est un logiciel supplémentaire qui permettrait de gérer tout ce qui concerne le cimetière. Avec ce logiciel on centralise les données, ce qui peut être nécessaire en cas d'absence du garde. La centralisation des données permet de gagner en temps et en efficacité et en polyvalence. Le surcoût n'est que de 250 € HT /abonnement annuel, et de 996,60 € TTC de mise en service + formation.

La commune s'abonne à ce logiciel.

Compétence eau :

La compétence eau assainissement sera transférée en 2026 (aux dernières nouvelles) et non plus en 2020.

- La Zone de restriction d'eau (SAGE) impose des économies d'eau de 15% au minimum. Il faut donc anticiper et entretenir les réseaux et donc prévoir des investissements (de l'ordre de 830 000 euros sur 5 ans).
- Le syndicat mixte SMPA (Le syndicat intercommunal des eaux de Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Aouste-sur-Sye) a proposé à la commune de Saillans de l'intégrer
- C'est un choix important qui nécessite une réflexion

Pour ce comité de pilotage, il est proposé une discussion qui indique les + et les – des 2 options possibles : conserver la régie municipale avec un prestataire ou intégrer le SMPA.

Les +

Saillans avec prestataires : réactivité agents, connaissance des réseaux, astreintes

SMPA : c'est un service public, gain de temps administratif et services techniques, interconnexion, astreinte, 2 facturations par an, outils existants (et un ingénieur maison), facilitation des documents administratifs, possibilité d'avoir 10% de subvention en plus

Les –

Saillans avec prestataires : il doit y avoir un appel d'offre et le prestataire actuel (Objectif Eau) n'est pas sûr d'être retenu, la durée proposée de 8 ans,

SMPA : cession d'un 1/2 temps d'agent, la proximité avec les abonnés risque d'être moins assumée, une perte d'autonomie des décisions (car 4 communes intègrent le bureau), qu'en est-il du pluvial ?

- Il est décidé d'organiser rapidement une réunion publique avec un document présentant les enjeux
- De décider après celle-ci, comment la décision doit être prise, sachant que si le choix se portait sur le SMPA, il faut un délai de 3 mois afin que chaque commune délibère pour « accepter » Saillans.
- Demander si la décision peut attendre un peu afin de communiquer correctement

Vu l'heure tardive, les 3 points suivants de l'ordre du jour sont renvoyés à une prochaine réunion :

6. Parking de la DDT au Plot : cette année de nombreux camions stationnent sur place + sur un terrain privé agricole > faut-il mettre un portique ?
7. Retour sur le GAP poubelles du village.
8. Demande d'un abris-bus avec éclairage à l'arrêt Magnanerie sens Die-Crest.

ANNEXES

Résumé de la discussion téléphonique du 13 septembre (Fernand Karagiannis, élu de Saillans, avec Frédéric Jacouton, responsable Inforoutes) par rapport au câblage internet :

- 1) CPL (internet par le réseau électrique) : ne pas y penser, transfert long, adapté uniquement aux particuliers.
- 2) WIFI possible mais : câblage à faire entre les boîtes wifi et... il faut changer tous les ordinateurs par des ordinateurs portables (qui risquent d'être obsolètes dans les 5 ans), bref en ajoutant les soucis des ondes, solution qui sera en fin de compte plus coûteuse.

Nous prendrons d'autres point de vues, avant de valider le choix câblage retenu lors de ce comité de pilotage.